



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 27 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-sept mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 22  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 29  
Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 20 mars 2018

**Présents** : Christian DUMAS, Amaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÜN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Nadège FONTAINE, Jean-Louis TOURET, François LENHARD, Michèle LUCAS, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU.

**Absents excusés :**

Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,  
Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,  
Magalie PIAT, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,  
Catherine MAIGNAN, ayant donné pouvoir à Amaud JEAN,  
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,  
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD,  
Patricia MARTIN, ayant donné pouvoir à Nicole PERLY.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h58

Secrétaire : Guillaume GUERRÉ

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

#### DL.18.016 - Dénomination de voies dans la ZAC des Jardins du bourg – Tranche 3

La dénomination des voies communales et principalement celles à caractère de rues ou de places publiques, est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

**Guillaume GUERRÉ expose :**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité d'attribuer des dénominations aux voies et lieux qui en sont dénués afin de faciliter le repérage au sein de la commune et la gestion des pouvoirs de police du Maire en termes de sécurité et de circulation,

Considérant que les voies publiques à dénommer sont incluses dans le périmètre de la ZAC des Jardins du Bourg,

Considérant que ces voies seront commercialisées sous peu,

Après présentation en commission « Aménagement du Territoire, Travaux et Espaces verts » du 7 mars 2018, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'émettre un avis afin de valider la dénomination des voies de la manière suivante:

- Rue Simone VEIL
- Rue Geneviève ANTONIOZ DE GAULLE
- Rue Germaine TILLION
- Rue Gabrielle COUVRET

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

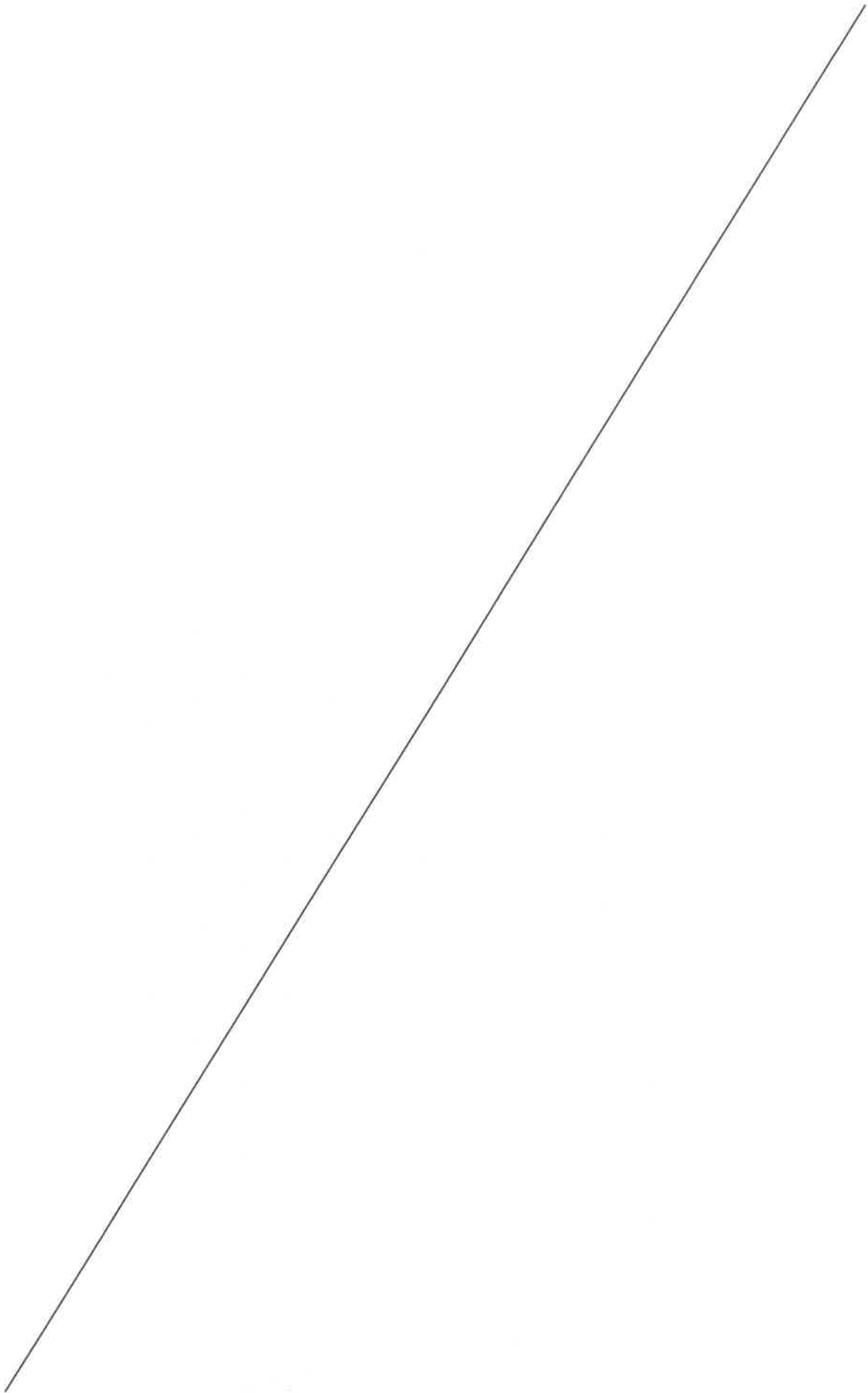
INGRE, le 30 mars 2018

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 30 mars 2018

Publication le : 4 avril 2018

Notification le : 4 avril 2018





**Acte à classer**

DL-18-016

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

---

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2018-04-03T15-41-58.00 ( MI210301814 )**Identifiant unique de l'acte :**

045-214501694-20180327-DL-18-016-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

**Objet de l'acte :** Dénomination de voies dans la ZAC des Jardins  
- Tranche 3**Date de décision :** 27/03/2018

---

**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 2. Urbanisme  
2.2. Actes relatifs au droit d occupation ou d utilisation des sols  
2.2.8. Dénomination de voie et espace public.

---

**Acte :**DL.18.016-ADT-dénomination de voies dans la ZAC des Jardins du Bourg - Tranche 3.PDF **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

**Préparé**

Date 03/04/18 à 15:41

Par RICHARD Aurélie**Transmis**

Date 03/04/18 à 15:41

Par RICHARD Aurélie**Accusé de réception**

Date 03/04/18 à 15:49